



Compte rendu sommaire valant publication  
Publication dans la huitaine  
Art L 212-25  
Du code des collectivités territoriales

## CONSEIL MUNICIPAL Affichage sommaire

Séance du 23 juin 2022

**PRÉSENTS** : M RIMBEAU Jean-Pierre, Mme HAYE Nadia, M CLÉMENT Philippe, Mme GABILLY Jacqueline, Mme COBLARD Micheline, M CADOUX Claude, Mme LEZAY Anita, M BRIN David, M COLLON Olivier, Mme GUESNE Lydie, M FAUGER Sylvain, Mme Isabelle CHAIGNE, M FRER Fabrice.

**EXCUSÉS** : M Philippe BRIFFAUD (pouvoir donné à M David BRIN), Mme Lydie GUESNE (pouvoir donné à M Sylvain FAUGER), Mme Cécile CHAUVEAU

Secrétaire de séance : Mme Jacqueline GABILLY

Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 19 mai 2022	
Modalité de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants	Unanimité Pour : .....14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0
Inscription de la commune aux travaux d'intérêt général (TIG)	Unanimité Pour : .....14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0
Adoption de la nomenclature M57 pour le budget CCAS	Unanimité Pour : .....14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0

Tarif de l'eau à la marbrière	Unanimité Pour : .....14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0
Modification du montant du loyer des taxis ardinois	Unanimité Pour : .....13 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 1
Choix de l'organisme pour l'emprunt de l'aménagement du centre bourg	Unanimité Pour : ..... 9 Contre : ..... 5 Abstention : ..... 0
Participation financière au prix des incorruptibles	Unanimité Pour : .....14 Contre : ..... 0 Abstention : ..... 0

Questions diverses :

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

Ardin, le  
Le Maire,  
Jean-Pierre RIMBEAU



Le texte intégral des délibérations débattues au conseil municipal du 23 juin 2022 est consultable en mairie.